



La Charte Paysagère Départementale ...

...à la recherche
d'un pacte d'**harmonie** pour le Var.



Orientations

**Recommandations
paysagères**



Le DÉPARTEMENT aux 7 paysages



3

La connaissance et “re-connaissance” des paysages est le préalable à toute action d'aménagement.

AUJOURD'HUI, les grands bouleversements qui sont à l'origine de la transformation de nos paysages, nous obligent plus que jamais à anticiper le développement des activités humaines et à accompagner l'évolution de leurs formes physiques.

Il devient essentiel pour notre société, de faire dialoguer entre elles identités anciennes et représentations contemporaines, afin de créer l'harmonie d'un paysage nouveau qui soit porteur de sens pour nous et les générations à venir.

Parce qu'il est un atout majeur du développement local, parce qu'il contribue au bien-être individuel et à l'épanouissement social,
Le paysage est l'affaire de tous !

Pour qu'un « Projet-Paysage » ait des chances de réussir, il faut qu'il soit pris en main par l'ensemble de la population et bien sûr que cette “citoyenneté active” soit soutenue par une volonté politique forte. Dans cette optique, le CAUE du Var, partenaire du Conseil général, en liaison avec la Préfecture propose d'établir un guide d'orientations et de prescriptions paysagères.

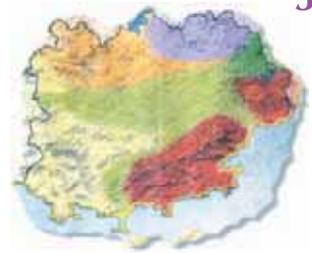
Face à la multiplicité des initiatives publiques (chartes pour l'environnement, opérations couleurs, études de résorption des points noirs, enfouissement des réseaux aériens, etc.) mais aussi des démarches privées, il est nécessaire de mettre en place un outil fédérateur qui constitue une référence, un code de conduite en matière d'aménagement et de développement ainsi qu'une aide à la décision au service des collectivités locales, des professionnels et des particuliers.

Un paysage est ressenti avant d'être analysé. Nos émotions, nos impressions perceptives agissent sur notre vision comme “un bain révélateur” en photographie. Ce sont elles qui nous permettent d'entrer en contact avec le paysage et, par la suite, d'en avoir une lecture précise et représentative, d'en pénétrer la structure et d'en comprendre les grands principes de composition. En Provence, nombreux sont les écrivains, poètes, artistes ou spécialistes à avoir perçu et magnifié les qualités d'harmonie de nos paysages. Ils ont contribué à forger cette identité provençale, dont l'une des grandes caractéristiques est l'union de l'habitat traditionnel et du paysage.

Nous souhaitons que ce guide puisse également créer une dynamique pour la mise en oeuvre d'approches paysagères à des échelles territoriales plus restreintes.



Le SOMMAIRE



5

	Préambule	p 7
	Typologies et identités paysagères (cartes)	p 11
	Enjeux, orientations & recommandations :	p 21
	les grands paysages :	p 24
	montagne, colline, bord de mer...	
	les paysages ruraux :	p 27
	la campagne...	
	les paysages routiers :	p 33
	la route, les itinéraires...	
	les paysages bâtis :	p 39
	morphologie et structures villageoises.	
	les ambiances :	p 43
	l'eau, les ambiances chromatiques, la palette départementale.	
	Le Var, une richesse	p 45





PRÉAMBULE

Le paysage se donne à voir dans le pays parcouru et dans le pays vécu, image à la fois vue et regardée, perçue et aperçue, observée et composée. Cette vision reste partielle, car interprétée et limitée à ce qui est visible depuis l'endroit d'où l'on regarde. Le reste est deviné, imaginé, rêvé, en fonction des images socioculturelles qui s'attachent aux lieux.

Le paysage exprime la composition et les rapports spatiaux qu'entretiennent entre eux les éléments composant l'environnement : le rocher et le sol, le végétal et le minéral, l'atmosphère et les climats.

Il exprime les formes de mise en valeur de cet environnement par la société. Il conserve dans ces structures les marques, les épaisseurs historiques des différentes formes de ces mises en valeur.

Il est à la fois le produit d'un "savoir-faire", d'une manière d'être, de l'éthique de la société dans son environnement, d'une culture.

Sa composition se modifie en fonction des projets économiques, des pratiques sociales et des politiques. Il se modifie également de manière spontanée et plus lente dans le cadre des évolutions naturelles.

La lecture du paysage est liée aux interprétations que chaque groupe social entretient avec lui : production directe ou indirecte, consommation, contemplation...

Elle se traduit au travers d'images fortes reflétant le sens de son pittoresque, de son harmonie.

Celle-ci dépend d'un certain rapport de proportions entre le relief, les masses végétales et minérales, les lignes dominantes et les matières où entrent en jeu la texture, la lumière et la couleur, les contours et les points d'appel du regard...





Elle s'interprète au travers d'éléments récurrents qui valorisent les images représentatives de composantes paysagères et patrimoniales fortes dans la mémoire collective : soleil et ciel bleu ; villages perchés ; patrimoine bâti : campaniles, châteaux, chapelles, cabanons, églises et fontaines ; forêts, grands arbres, arbres symboliques : cyprès, oliviers et végétation exotique : palmiers, agaves et aloès... ; mas et domaines ; restanques, vignobles et oliveraies ; rivières et ombrages ...

POUR UNE RECONNAISSANCE DES PAYSAGES

Le cahier de recommandations paysagères est tout d'abord un instrument de découverte et de compréhension des paysages. Il est un outil de sensibilisation aux enjeux, permettant de définir les orientations, les choix en matière d'aménagement en fonction des potentialités et des contraintes paysagères.

Il est une base de réflexion pour la dimension paysagère des actions, depuis l'affectation des sols, la programmation des projets et leur réalisation.

Il ne se veut ni exhaustif ni recueil de recettes. L'intervention de professionnels du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi que de l'aménagement du territoire, pour mener à bien ces projets est nécessaire.

Le premier niveau de la découverte passe par une lecture commune des paysages pour comprendre leur structure, leur composition, les facteurs d'équilibre et les évolutions en harmonie ou les risques de rupture.

Ceci se traduit par la mise en évidence des enjeux en terme de potentialités et contraintes des sites pour maîtriser positivement les évolutions.



Cette lecture s'appuie sur la reconnaissance des unités paysagères, petits "pays" homogènes qui composent le Var. Outre les ambiances et les paysages "ressentis", on s'attache à découvrir les enchaînements, les compositions de "motifs" caractéristiques de l'unité qui contribuent à l'identité et à l'harmonie des paysages.

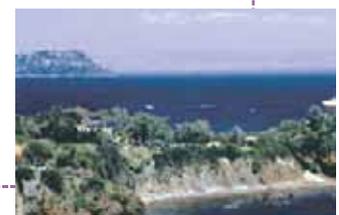
Les paysages varois sont une mosaïque de signes, de motifs, d'indices précis sur l'identité du patrimoine et sur son histoire.

Dans tout paysage, un motif (un bâtiment, un arbre, un rocher, une route, un cours d'eau...) est un élément fort à la fois par sa présence visuelle, la façon dont il est ressenti et l'image qu'il véhicule comme symbole ou marqueur de l'espace. Chaque motif participe à la détermination de l'identité paysagère de l'unité.

Ces paysages "vécus", nous amènent à réfléchir au niveau du projet et à prescrire des orientations, des recommandations sur l'implantation, la volumétrie, la composition, les rythmes, couleurs, textures qui déterminent les ambiances, pérennisent les composantes initiales, ou valorisent le site.

Le second niveau de lecture s'attache à décrypter l'organisation des paysages, l'enchaînement des composantes paysagères et leurs facteurs.

"Faire une intervention sur le paysage, c'est réfléchir à la production d'un nouveau paysage dans une démarche de projet".

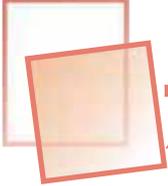




LE DÉPARTEMENT

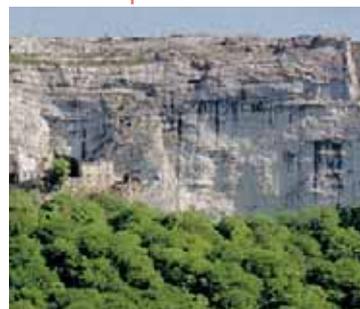
AUX 7 PAYSAGES

- **Le Var des massifs calcaires** p 14
- **Le Haut Var des plateaux de Provence** p 15
- **Le Haut Var des montagnes** p 16
- **Le Var des plaines et des collines** p 17
- **Le Var des massifs rouges cristallins** p 18
- **Le Var maritime** p 19
- **Le Var oriental** p 20



7 GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES





Le VAR des massifs calcaires

... fait résonner les noms de Cézanne et Pagnol.

Remontant aux temps géologiques les plus reculés, ces massifs d'un blanc lumineux et porteurs de l'âme de la Provence, se répartissent en deux sous-ensembles.

Des reliefs énergiques, de taille imposante, dominent la mer (Gros Cerveau, Mont Caume, Mont Faron, Coudon, Barres de Cuers). Les forêts de piémont y sont, en général, constituées de pins d'Alep et, plus rarement de chênes verts. Les garrigues à chênes kermès y occupent une place importante.

Des barres rocheuses, plus à l'intérieur, souvent exposées en flanc nord contrastent avec les paysages de plaine environnants (Bassin agricole de Saint-Cyr-Le Beausset, de Sianes....). Ce sont les extrémités de la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume, les Monts Auréliens, la Montagne de la Loube.

Leurs versants nord sont couverts de forêts de chênes pubescents, de pins sylvestres et d'une belle hêtraie à la Sainte-Baume (Plateau du plan d'Aups).

L'habitat, à l'origine regroupé en villages ou hameaux aux sommets des collines, est descendu dans la plaine, cohabitant avec les propriétés viticoles.

Le HAUT VAR

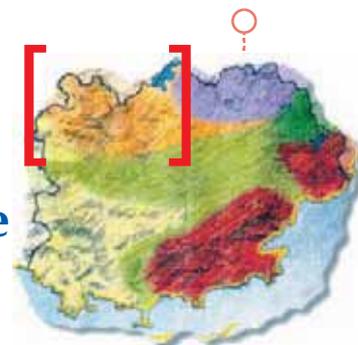
des plateaux de Provence

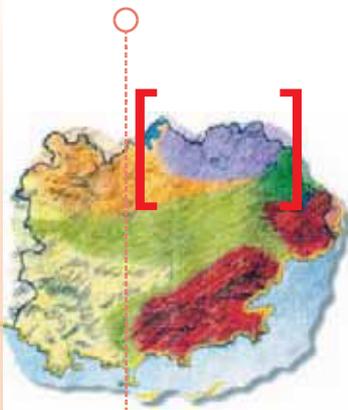
... fait référence aux paysages de Giono.

C'est un paysage peu accidenté qui semble rester dans un rythme immuable. Oliviers, vignobles, céréales, forêts (pins d'Alep, chênes verts et pubescents) et garrigues à romarin se répartissent inégalement sur les pentes.

Sur les routes sinueuses, on peut encore y croiser quelques bergers avec leurs troupeaux. Comme dans de nombreux endroits abandonnés par l'homme, le paysage tend à se refermer.

On y trouve des maisons isolées mais surtout, sur les éminences rocheuses ou à flanc de colline, des villages d'une étonnante diversité où la rudesse de la pierre est souvent apparente, par son aspect et sa couleur (sienne).





Le HAUT VAR des montagnes

... abrite le plus haut village : Bargême (1097m).

Ce paysage au relief mouvementé est caractérisé par les Plans de Canjuers s'étirant entre Aiguines et Mons, le grand canyon du Verdon et les plus hautes montagnes du département (le Lachens, Le Brouis, le Grand Margès, la Malay), situées au nord de ces hauts plateaux steppiques, en continuité avec les Préalpes de Grasse.

À l'ubac, on distingue des forêts de hêtres et de conifères qui ne poussent qu'en altitude.

À l'adret, la végétation se partage entre des landes (à genêts cendrés et à buis) et des forêts claires de chênes pubescents et de pins sylvestres.

L'habitat, regroupé en hameaux, y est rude et sauvage avec des façades fermées sur elles-mêmes où la lumière n'entre qu'avec parcimonie.



Le VAR des plaines et des collines

... est en pleine mutation.

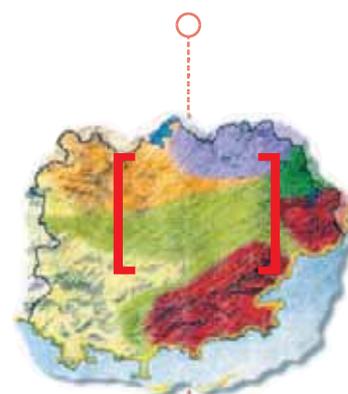
Les reliefs sont assez mous, constitués de collines alternant avec de petites plaines.

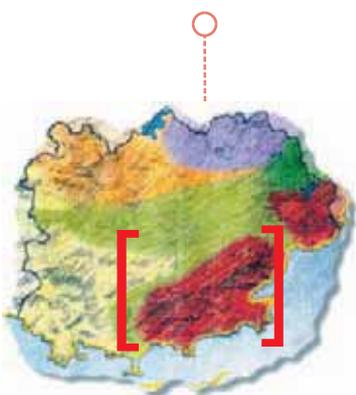
L'eau y est omniprésente (vallées du Gapeau, de l'Issole, de l'Argens, de l'Aille...) et les paysages extrêmement variés : cultures, vignobles, oliviers, garrigues à romarin et maquis denses, colonisés par les pins d'Alep, dalles de grès, forêts de chênes pubescents (au nord) et de chênes verts.

Aujourd'hui, avec le recul de l'agriculture, générant un nouveau découpage agraire, on assiste à une transformation profonde des paysages, de plus en plus marqués par la présence d'arbres (bocage, alignement..) tendant à refermer l'espace.

L'habitat, isolé, quand il s'agit de grands domaines agricoles, s'est le plus souvent édifié en village au pied des collines. Ouvert, il est empreint de convivialité.

Les cabanons et dépendances agricoles qui jalonnent la plaine restent les derniers témoins de cette tradition agraire.





Le VAR

des massifs rouges et cristallins

...est l'exception géologique de la Provence calcaire.

Le versant sud des Maures est formé de collines aux pentes assez fortes dont le couvert végétal a été dégradé par les incendies (lande, pelouse sèche, maquis dense à bruyère et à arbousier, mimosa).

Sur le versant nord, les forêts de Pignans, Collobrières, Gonfaron, les Mayons, la Garde-Freinet et les Arcs sont constituées essentiellement de chênes verts - liège et pubescents, de châtaigniers, de pins d'Alep, pins parasols ; le pin maritime tendant à disparaître.

Les Massifs de l'Estérel, du Tanneron, de la Colle du Rouet et le rocher de Roquebrune présentent à la fois des aiguilles escarpées et des reliefs plus mous. La végétation est sensiblement la même que dans les Maures, avec de beaux peuplements de mimosas (massif du Tanneron).

L'habitat y est peu présent ou regroupé en fond de vallée, perdu dans la forêt.

Le VAR oriental

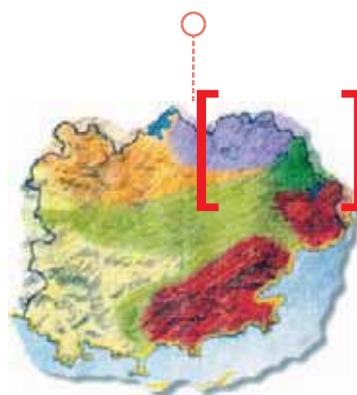
...nous "chante" un petit air de Toscane.

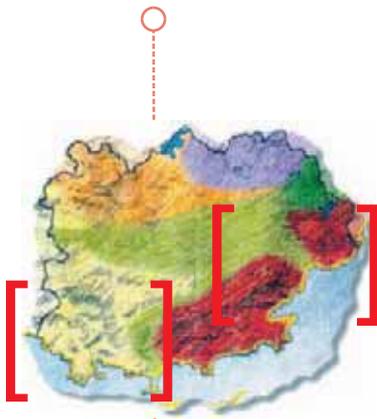
Perspectives illimitées, points de vue surélevés, aménagements en terrasses, cyprès. Verticales et horizontales jouent en harmonie dans le paysage.

La dominante chromatique de cette région se répartit en deux couleurs : ocre rose minéral et vert sombre végétal.

Pays de la Siagne et de la Siagnole, l'eau y joue un rôle important (présence de l'aqueduc romain et de nombreuses gorges). Forêts de chênes verts ou blancs et de pins d'Alep aux adrets (parfois de pins maritimes), association mixte de chênes pubescents et de pins sylvestres au nord.

Sur les sommets, se sont établis les villages qui progressivement ont occupé les versants des collines.





Le VAR maritime

...évoque déjà la Riviera.

Célèbre pour sa lumière et ses couleurs, il fut une véritable source d'inspiration pour de nombreux peintres contemporains (Bonnard, Matisse, Derain, Braque, Dufy ...).

Paysage remarquable d'îles (Porquerolles, Port-Cros, les Embiez...) et de presqu'îles (Giens, Saint-Mandrier ...), de marais (Hyères, Fréjus), ponctué par des stations balnéaires, parfois prestigieuses, qui s'égrènent le long d'un littoral abrupt et découpé, calcaire à l'ouest et cristallin à l'est (corniche des Maures et de l'Estérel).

A côté de la variété des essences végétales (platanes, pins d'Alep ou maritimes, chênes verts ou liège, palmiers, plantes exotiques), on retrouve une grande diversité architecturale.





ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

**Comprendre, respecter et préserver
l'identité et la qualité d'harmonie**

- **LES GRANDS PAYSAGES : montagne, colline, bord de mer p 22**
- **LES PAYSAGES RURAUX : la campagne p 24**
- **LES PAYSAGES ROUTIERS : la route, les itinéraires p 30**
- **LES PAYSAGES BÂTIS : morphologie et structures villageoises p 37**
- **LES AMBIANCES : l'eau, les ambiances chromatiques, palette p 41**

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Enjeux

La mise en œuvre d'une gestion raisonnée de la forêt passe par une valorisation et une protection des paysages forestiers, des milieux sensibles ainsi que par la maîtrise de l'accueil du public.

L'exploitation, l'entretien, le renouvellement, l'extension des boisements doivent être mesurés, respectueux de l'esprit des lieux, sans bouleversement brutal. Ils doivent intégrer la préservation des écosystèmes majeurs, la beauté des paysages et la préservation des ambiances à travers :

- Le maintien des continuités du couvert végétal de la forêt et de la garrigue des versants,
- Le maintien en l'état des boisements les plus beaux, avec un renouvellement des essences particulières et de la variété de la composition forestière,
- La protection des secteurs particuliers : ripisylves, zones écologiques sensibles,
- La prise en compte de la grande sensibilité visuelle des secteurs forestiers sur les versants périphériques des massifs et dans les vallées face aux aménagements des pistes de Défense de la Forêt Contre l'Incendie et à l'exploitation forestière.



Orientations et recommandations

La gestion de la forêt obéira à des principes paysagers afin de ne pas induire d'effets écologiques et visuels catastrophiques.

■ Les coupes éviteront :

- de générer un "mitage" par multiplication des "trous" dans le couvert continu,
- des formes régulières des parcelles totalement défrichées.

Forme d'exploitation à garder, tenant compte du naturel :

L'effet de découpe souple peut être une bonne solution.



- Le reboisement respectera les échelles, les lignes dominantes du paysage, l'harmonie entre les essences, les conditions biotiques...
- L'ouverture de pistes d'accès ou l'adaptation des pistes existantes devront minimiser les talutages, s'attacher à restituer des abords végétalisés, pour réduire la perception des entailles.

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Orientations et recommandations

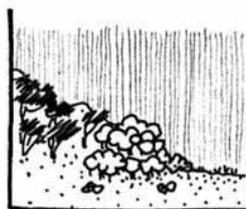
■ L'insertion paysagère des pistes de Défense de la Forêt Contre l'Incendie se fera par un débroussaillage sélectif en bordure de voie et par la création de pare-feux s'appuyant sur la (re)mise en culture d'espaces de transition...

■ La déprise agricole faisant "gagner" la garrigue et la pinède sur les anciens terroirs (restanques), la remise en culture sera souhaitable dans les secteurs les plus aptes.

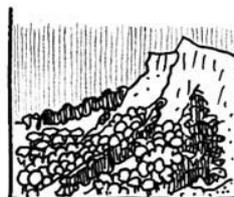
■ Elle favorisera la diversité des paysages et sera un moyen de limiter les risques d'incendie.

■ Il conviendra d'atténuer l'effet des coupes rases en les étalant dans l'espace et dans le temps, et d'adoucir les limites d'exploitation en jouant sur les lisières : lignes souples, coupes en dégradé.

Quelques principes pour préserver des caractères paysagers majeurs.



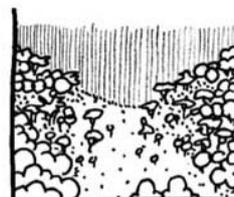
Lisière : transition de la pinède avec feuillus et garrigue



Reboisement : structures du paysage soulignées, feuillus dans les talwegs, résineux sur les crêtes secondaires, étage altitudinal



Contraste ubac, boisement feuillus dominant continu et adret, bosquets chênes et pins, garrigue, pelouse naturelle.



Transition maintenue et favorisée pour une ouverture paysagère : seuil col, perspective majeure...

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

Sites pittoresques, souvent devenus sites urbains, les espaces littoraux se caractérisent par leur lumière et leurs couleurs, intensifiées par la présence de la mer.

Paysage remarquable, qu'il soit naturel ou urbanisé, le bord de mer présente de nombreux caractères propres à :

- Son climat, sec, ensoleillé et doux.
- Sa végétation à la fois rustique (platane, micocoulier, chêne vert, pin parasol) et exotique (palmier, mimosa, aloès).
- Son architecture qui présente une grande variété de styles allant du traditionnel régionaliste, passant par «les folies du XX^{ème} siècle», palladien, moderne, mais souvent marquée par l'époque romaine (toit plat ou peu pentu, couleur intense ou très contrastée, constructions massives).



Orientations et recommandations

En dehors des zones restées naturelles, il y a de plus en plus d'interpénétrations du végétal et du bâti. Redonner un caractère "humanisé", fort et affirmé par :

- Des voies bordées de promenades,
- Des plantations en alignement ou en bosquet permettant l'ombrage des cheminements,
- Un balisage intégré et pas agressif enclin à la promenade et non à la vitesse autoroutière
- La suppression des points noirs paysagers (conteneurs à ordures ménagères, décharges, fils électriques, ...),
- Un entretien constant et systématique,
- La mise en valeur généralisée du sentier du littoral,
- L'utilisation de plantations à caractère méditerranéen affirmé pouvant parfois être exotique, pour redonner un caractère fort à des projets forts.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

Les restanques sont une des images majeures du paysage des terroirs, un patrimoine symbolique et culturel.

Le modelé en terrasses des versants concilie les besoins en surface plane arable, la lutte contre l'érosion, l'épierrage et l'adaptation aux conditions bioclimatiques du site.

Le réseau des murets est complété par le tracé des accès, chemins encadrés de murs, sentiers, escaliers et rampes, cabanons, béals d'arrosage gravitaire, adaptés à la topographie des sites.

C'est le domaine des cultures anciennes (oliviers, amandiers, vergers, jardins en couronne autour des villages).

Les évolutions économiques et sociales du monde agricole ont souvent conduit à l'abandon des terrasses, qui ont été envahies par les friches, puis la garrigue, la pinède et récemment l'habitat résidentiel diffus.

Le maintien des structures paysagères du terroir sur restanques est majeur pour la préservation du caractère des sites et peut être notamment favorisé par une agriculture de coteaux dynamique (exemple : le bassin de Bandol et la basse vallée du Gapeau).

Les plaines agricoles, aux sols profonds et aux larges parcelles, où s'étalent les domaines, sont le patrimoine bâti et végétal identitaire de la campagne viticole.

Les horizontales y dominant, développant une grande sensibilité en perception visuelle.

Les linéaires arborescents des ripisylves (voûtes végétales bordant un cours d'eau), les alignements encadrant les chemins, les arbres et les bosquets autour des mas forment autant de motifs animant le paysage.

Les jeux de structuration, de ponctuation par la végétation et le bâti, les ouvertures et les panoramas doivent être préservés.





ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Orientations et recommandations

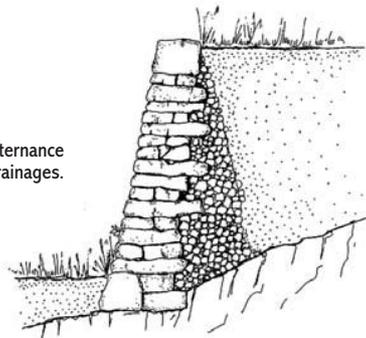
Les collectivités locales et territoriales ont un rôle essentiel de soutien et d'impulsion à toutes les initiatives qui concourent au maintien de ces motifs paysagers.

Il s'agira, en préservant les plaines les plus significatives, de :

- Favoriser l'instauration de mesures agro-environnementales et les possibilités de reconquête des restanques.
- Garantir et renforcer la présence des exploitations et éloigner la menace de l'enfrichement. (Contrat Territorial d'Exploitation).
- Conforter la vocation agricole des terroirs.
- Préserver les versants de restanques les plus identitaires et les plus aptes à la reprise ou à la poursuite des activités agricoles.

Coupe de principe :

muret de restanque, appareillage à joints secs, alternance de boutisses, barbacanes, drainages.



- Préserver les coupures des petits bassins agricoles entre les espaces boisés et urbanisés.
- Protéger le petit patrimoine bâti, les motifs identitaires du paysage végétal, la trame des chemins ruraux et leurs éléments d'accompagnement (murets, ponceaux et ponts, fossés,...).
- Pérenniser l'utilisation de techniques aptes à maintenir, restaurer, entretenir et adapter, les structures traditionnelles (restanques et trames associées...).

Ce parcellaire, de grande dimension, se découpe, à proximité des reliefs, en lanière, face aux parallèles de la pente.

Les constructions sont toujours bâties au confront de la plaine et de la colline.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

Les paysages de campagne sont riches d'un patrimoine bâti et planté qui signe l'identité provençale.

Dans l'organisation du terroir ancien, les habitations (mas ou domaines) se trouvent implantées en piémont ou en plaine, à la lisière du parcellaire cultivé, souvent au contact de la forêt ou de la garrigue.

Les cabanons, habitats temporaires ou abris à outils, ponctuent plutôt les petits bassins isolés.

L'habitat n'est jamais posé dans le paysage. Il est encadré par des aménagements d'accompagnement qui l'insèrent dans l'environnement humanisé de la campagne (réseau des chemins encadrés de murs et ombragés, réseau de restanques de piémont, et surtout trame végétale).

Le végétal participe à l'insertion dans le site, avec une fonction de protection du vent et du soleil et aussi une valeur de signal, un marquage symbolique ou social de l'espace.

Ainsi, le cabanon est protégé au sud par une treille ou un feuillu (platane ou mûrier) et quelques cyprès au nord-ouest.

La façade sud du mas est précédée d'un alignement de feuillus.

Les abords du domaine sont totalement paysagers avec souvent un jardin au sud et de grands arbres pour l'ombre, un parc arborant fièrement ses grands pins pignons, ses cèdres, l'allée d'accès encadrée de mûriers, de cyprès ou de palmiers, près du littoral.

Dans les plus anciennes bastides, le jardin est ordonnancé avec ses terrasses, ses jeux d'eau.

Les annexes (hangars, caves, écuries,...) se regroupent à proximité ou en contiguïté, formant un ensemble souvent compact de volumes associés et imbriqués.

Certains de ces domaines ont initié des hameaux (comme, par exemple, dans le terroir du Bandol).



Le développement diffus des résidences pavillonnaires induit des modifications visuelles importantes de ces paysages ruraux. Il doit être étudié avec soin.

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Orientations et recommandations

Le relief, le site :

L'évaluation des potentialités et des contraintes du site permettra d'orienter les choix et d'envisager des variantes ou des solutions alternatives.

Il conviendra de composer avec le relief et les structures majeures du paysage en :

■ *Adaptant les projets à la morphologie et topographie des sites en évitant de les remodeler de force et de supprimer leurs formes naturelles.*

En site perché, la silhouette du bâti se découpe sur le ciel : éviter un profil trop échancré, éparpillé et relier les volumes entre eux par une structure bâtie, un mur ou par une masse plantée.

Blotir la construction sous la ligne de crête la protège des vents dominants et la fond naturellement dans le paysage.

Sur une pente, rechercher l'accident de terrain, l'arbre à préserver qui ancre la construction.

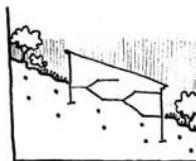
Les excavations et les terrassements d'impact visuel important par les effets de remblai-déblai, les plates-formes insolites et trop grandes, sont à proscrire.

L'aménagement de la pente est réalisé par un système de terrasses extérieures servant de transition entre l'architecture et le sol naturel.

■ *Les accès, les voiries se tracent le long des courbes de niveau pour permettre des pentes douces et réduire les remblais-déblais.*



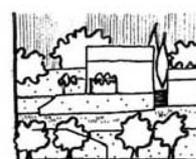
Pente forte, la maison suit la pente, encadrée de restanques créées.



Volume coulé sur la pente, demi-niveau.

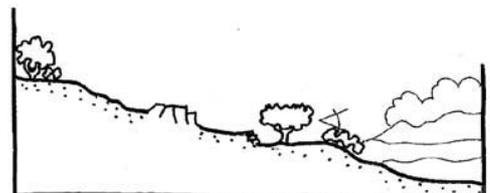


Tirer parti des restanques existantes.



Transitions construites et végétales.

Profiter des contraintes du terrain, car les particularités enrichissent le site et valorisent l'aménagement.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Orientations et recommandations

Le bâti, les abords :

Il faut créer des relations entre les éléments bâtis par le traitement des transitions et des "vides" :

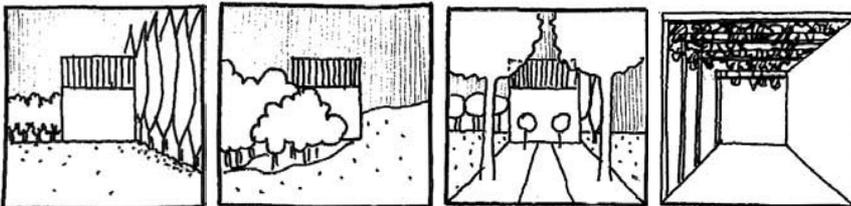
- Le bâti tire parti des dénivellations et des restanques.
- Sur un terrain plat, la construction se blottit plus près du sol.
- Maîtriser la dimension et la proportion ainsi que l'accompagnement arborescent et végétal.
- Tirer parti des éléments accidentels, pittoresques qui fondent l'ambiance des lieux (rochers, restanques, arbres isolés ou bosquets, murets...)
- Conserver les terrasses, restanques existantes qui mettent en valeur le bâti, comme un soubassement, un espace de transition entre intérieur et extérieur.
- Rester à l'échelle des murets traditionnels, pour équilibrer le volume de la construction.
- Combiner les abords par un jeu de murets, escaliers, treilles, pergolas,...

Le végétal, les plantations :

Le végétal assurera la transition harmonieuse avec le paysage et les espaces extérieurs voisins, en complément des espaces architecturés.

- La végétation ménagera des effets : transparence ou cadrage, profondeur ou mise en perspective, couverture et confort, jeux d'ombre et de lumière, marquage de l'espace, repérage, effet de masque et protection des regards, abri du vent...
- Il sera préférable de conserver ou de créer des limites végétales franches entre les parties habitées et non habitées.
- Les arbres et les haies permettront de proportionner, de repérer un passage et de minimiser l'impact d'une construction. Ils aideront à structurer l'espace.
- La végétation existante devra être respectée et la terre déplacée, réutilisée.
- Il sera préférable de planter de jeunes arbres, en s'inspirant des essences environnantes tout en évitant une palette d'espèces trop diversifiée : la juxtaposition risque d'être trop hétéroclite, l'entretien délicat (besoins en eau différents...)

Différents types de transition végétale



- On préférera à la quantité des plantations, des emplacements judicieux. Leurs volumes, leurs couleurs sont en relation avec l'architecture pour une mise en valeur mutuelle.

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Enjeux

Le parcours routier est le moyen premier et privilégié de découverte du paysage.

La perception visuelle depuis la route constitue une véritable "mise en scène" du paysage. D'où l'importance de son aspect, de ses abords et de la façon dont elle se coule dans la topographie et le couvert végétal.

Les chemins ruraux au tracé ancien, sont souvent bien insérés dans le site, leur échelle et le gabarit limité amenuisant les remblais - déblais.

Leur tracé se fond dans le paysage, au gré des reliefs et du parcellaire. Leurs courbes douces s'allient à la campagne dans le terroir. Les techniques de construction de l'époque, avec des ouvrages maçonnés (de mise en œuvre souvent remarquable), utilisent les matériaux locaux (soutènement en maçonnerie de pierre, parapets de ponts, murets de pierre sèche...).

Les nouvelles conceptions (voie nouvelle, modification de tracé), doivent être précédées d'une évaluation des solutions alternatives et d'une étude préalable d'insertion paysagère.

En effet, il s'agit d'un projet de paysage où la prise en compte du contexte doit orienter la définition des emprises et des choix techniques.

Le recalibrage du réseau routier doit inspirer les plus grandes précautions, les routes étant une valeur touristique importante en raison de leur caractère pittoresque.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Orientations et recommandations

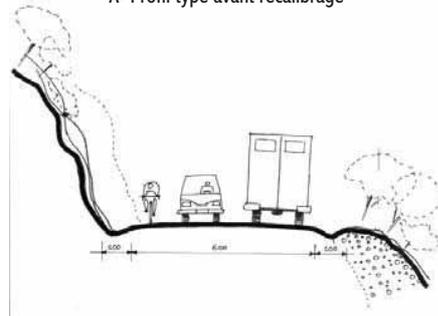
La route constitue aussi un patrimoine construit qu'il sera nécessaire de gérer.

- Les ouvrages maçonnés remarquables seront restitués et entretenus.
- Une largeur de voie optimale sera adoptée en fonction des sites, une chaussée trop large générant vitesse, accident et une dégradation des paysages.
- Les opérations de talutage seront réduites au minimum, en remblais comme en déblais.

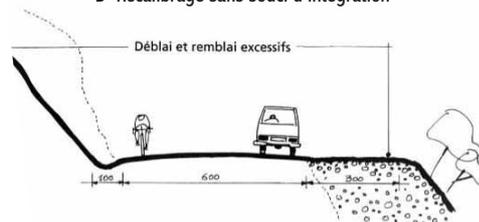
Les 3 profils suivants, sont ceux d'une route dite "d'importance inter-cantonale", nécessitant une chaussée de 6m de largeur.

Un profil de type B pose problème dès lors que l'emprise totale (accotement compris) est portée à 9m.

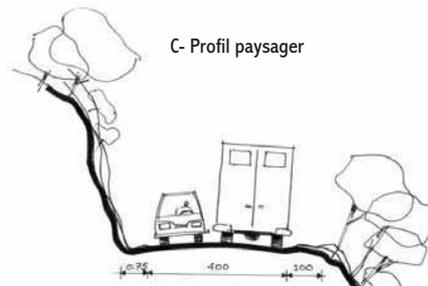
A- Profil type avant recalibrage



B- Recalibrage sans souci d'intégration



C- Profil paysager





ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Orientations et recommandations

Les impacts visuels seront adoucis avec des techniques paysagères éprouvées :

Traitements morphologiques des talus rocheux, replantation d'essences locales, etc...

Le modelage aura pour effet de créer une transition entre les surfaces terrassées et les versants, il gommara l'artificialité des talus et atténuera les effets de contraste. La végétation s'implantera mieux.

Exemples :

1 - talus classique

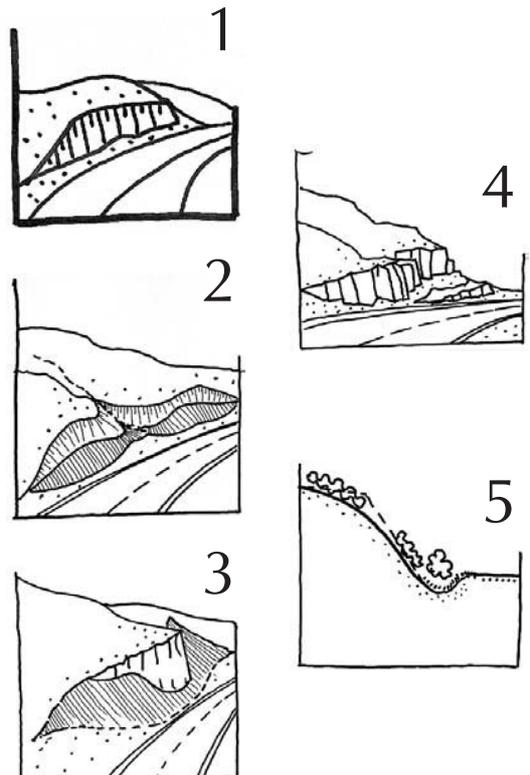
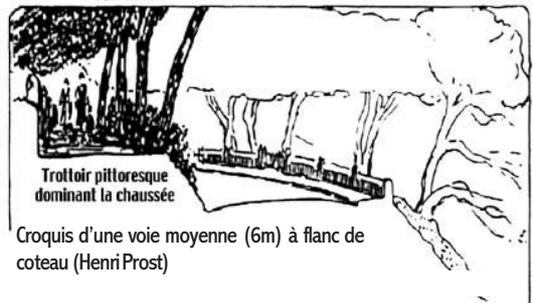
2 - reconstitution de talweg, en faisant varier la pente des talus pour restituer une continuité topographique.

3 - retournement de talus permettant de restituer, après végétalisation, un affleurement rocheux juché au milieu d'un versant avec un effet mimétique de relief naturel.

4 - talus entaillé en facettes, en jouant sur les pendages, les failles et les fissures naturelles pour atténuer l'entaille artificielle par effets d'ombre et de lumière.

5 - rectification en profil d'équilibre en "s" pour stabiliser l'entaille, atténuer les effets de coupure et favoriser l'implantation du couvert végétal.

COTE d'AZUR VAROISE

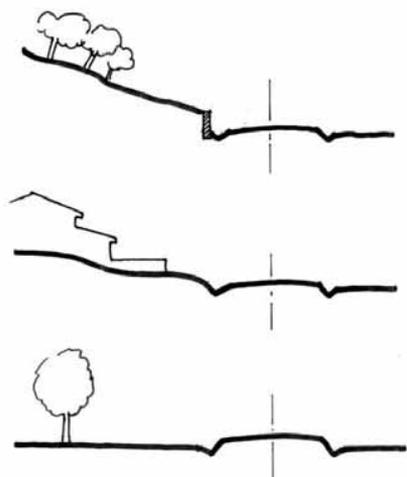


ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Orientations et recommandations

■ En plaine, rien n'est jamais vraiment plat ! Le profil de la route compose un jeu savant de talus et de fossés, de bourrelets et d'écoulements.

■ Le recalibrage respectera ces éléments d'une simplicité remarquable.



Selon qu'elle est en rupture de pente ou non, la route présente un profil adapté à chaque circonstance.

Beaux et fonctionnels, les fossés enherbés laissent s'écouler l'eau et le regard.

■ Les nouveaux ouvrages s'intégreront de façon optimale dans les paysages :

■ Les remblais importants et les ouvrages massifs seront évités (pont/tunnel, talus végétalisés), un viaduc aura une incidence moindre qu'un large talus.

■ Dans les sites les plus emblématiques, l'utilisation de matériaux "dits traditionnels" sera privilégiée :

- murets et parapets en pierre ou de béton doublé de pierre en restituant les appareillages des murets existants,

- soutènements par gabions en pierre sèche.

■ Les glissières en bois seront une alternative aux glissières métalliques, à privilégier dans les espaces naturels.

■ L'usage du béton devra se limiter aux ouvrages de soutènement et de franchissement, avec une simplicité dans le traitement. L'usage de bétons banchés et colorés en harmonie avec les sols et roches avoisinants sera privilégié.

■ En accotement, les sols naturels seront maintenus.

■ Les ouvrages de recueil des eaux pluviales seront traités avec discrétion sans revêtement discordant, pour favoriser la végétalisation spontanée.

■ Les cunettes, bordures et éléments d'évacuation des eaux, devront être d'usage très ponctuel et utiliser les matériaux locaux (dalles naturelles, pierre) ou un béton teinté et structuré (de gravillons, brossé ou balayé, teinté dans la masse).

ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

La gestion des abords de la route est importante ; l'entretien de la végétation, des fossés, la préservation du petit patrimoine et des ouvrages maçonnés permettent d'assurer la préservation des ambiances et de la beauté du paysage.

En forêt, l'inscription dans le site joue avec la souplesse du tracé et la limitation de l'emprise. La préservation des arbres en bordure permet de limiter les effets de coupure, d'ouverture dans le boisement.

Dans les terroirs, des oliviers et des mûriers, des fruitiers, alignés en limite du parcellaire bordent parfois les routes.

Les cyprès jouent un rôle de repère, ils marquent une entrée, un carrefour... Ces arbres peuvent être associés à un muret de soutènement ou de clôture.

On trouve des chênes, des pins, vestiges de la végétation spontanée ou plantés pour leur effet décoratif.

Les alignements d'arbres structurent souvent le paysage, rythment le parcours et aident à la lisibilité du tracé routier. L'ombrage apporte un confort estival.



Exemple de belvédère non traité.

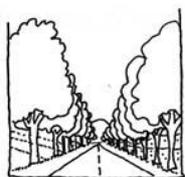


ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

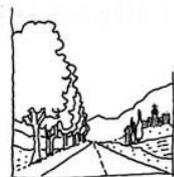
Orientations et recommandations

La végétalisation des itinéraires bornera le parcours en augmentant sa lisibilité, elle peut également annoncer des difficultés ou des événements particuliers, en constituant des écrans...

■ Il s'agira de mettre en scène le paysage perçu, en souligner la perspective, encadrer une vue, marquer une transition ou un seuil...



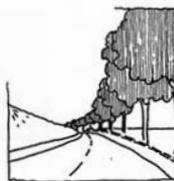
Ouverture ou fermeture de vues



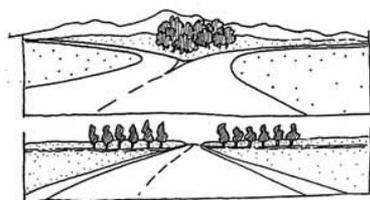
Dégagement, affirmation de perspective



Bosquet marquant un virage



Alignement extérieur soulignant la route.



Séparation visuelle de deux directions divergentes.
Alignement de part et d'autre d'un carrefour.

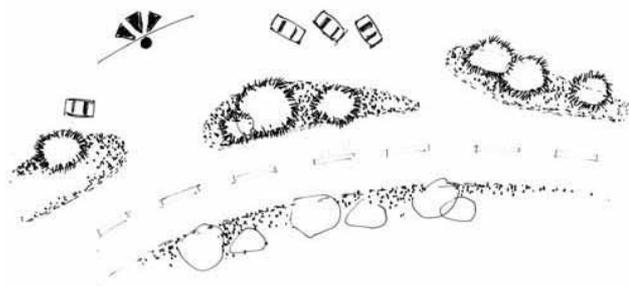
■ La végétation jouera un rôle cicatrisant sur les franges des nouveaux tracés en gommant les blessures dans les reliefs et les sols et en limitant l'érosion.

■ Un choix judicieux des essences (densités et implantations) en continuité de l'existant, permettra d'inscrire les linéaires dans le paysage.

■ Au long des routes touristiques se créent, souvent spontanément, des aires de stationnement offrant des points de vue. Bitumés, négligés, ces délaissés constituent des points noirs du paysage routier.

Une solution serait d'isoler le belvédère de la route par des plantations.

■ En règle générale, il faudra éviter les espaces résiduels, les traiter par des plantations, par la création d'aires de pique-nique, de repos, de stationnement.





ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

Transition entre l'espace urbanisé et son environnement proche, l'entrée doit signifier au mieux l'identité locale.

Autrefois, l'entrée était une porte marquant le passage entre le village aggloméré et la campagne (effet rempart), précédée de chapelles, d'oratoires qui signalaient un périmètre sacré autour du village.

Aujourd'hui, elle est devenue un long parcours d'approche où prolifèrent messages publicitaires, enseignes commerciales, hangars et parkings. C'est un ensemble chaotique, dispersé, désordonné qui contraste avec la convivialité des centres urbains.

Dans certains villages, elle est encore marquée par de magnifiques alignements de platanes, dont l'enfilade des troncs et la voûte majestueuse annoncent et précèdent l'architecture des façades encadrant les rues.

Sur le plan réglementaire, les formes de l'occupation des sols permettent de maîtriser cette transition.

Les aménagements paysagers et urbains, viennent compléter les mesures réglementaires.

Orientations et recommandations

Pour être esthétique et fonctionnel, l'accès d'une agglomération devra résulter d'une volonté d'aménagement forte. Les formes urbaines, les caractéristiques architecturales, les types d'activités, la publicité, les modes de traitement des espaces publics sont étroitement dépendants.

■ La végétation permettra de requalifier et d'embellir les entrées et les traversées des zones d'activités.

■ Les plantations en alignement souligneront le cheminement principal, atténueront les effets disparates du bâti, et structureront l'espace.

■ Le choix du mobilier urbain (éclairage, banc, signalétique, jardinière,...) devra faire l'objet d'une réflexion spécifique pour son intégration et l'image identitaire qu'il véhicule. Réflexion qui tiendra compte du mobilier existant sur la commune.

■ Favoriser la cohérence entre la voie et le milieu qu'elle traverse (les attentes et les réflexes sont les mêmes dans des sites qui se ressemblent).

■ Un soin particulier doit être apporté au traitement des transitions (porte de ville). Les enchaînements doivent être cohérents, sinon ils seront surprenants et créeront des problèmes de sécurité. (L'utilisateur identifie la section traversée et l'associe à un type de voie qu'il connaît).





ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Enjeux

Le village constitue l'une des images identitaires majeures des paysages de Provence. Son implantation a été dictée par les conditions du site initial (source, possibilité défensive, route, rivière...)

Le village perché s'implante en arrondi au sommet d'une colline, en balcon sur un replat ou le rebord d'un plateau. Il étage ses maisons au-dessus des stries des restanques en jardins et vergers qui relie la colline à la plaine. Sa silhouette minérale est animée par le signal vertical d'un clocher ou d'une tour, les déclinaisons des toitures. L'implantation du bâti souligne les courbes de niveau. Les volumes sont simples et purs, massifs. L'assemblage de masses cubiques contiguës compose un long front face à la pente, animé de jeux d'ombre et de lumière. Les couleurs en camaïeu clair des enduits jouent avec les ocres rouges des toits et les masses sombres des murs de pierres apparentes.

Aux abords, les restanques forment un écran qui met en valeur la masse dense du bâti, un socle et la silhouette de l'ensemble. L'architecture des murets, soulignée par la végétation, répond à l'architecture groupée des habitations.

Des changements interviennent au cours des temps, comme le déperchement. Sites perchés abandonnés ou dédoublement en piémont...

En piémont sur la frange des bassins, les villages s'étalent, radioconcentriques autour de l'église ou allongés le long de la route.

Le parcellaire cultivé vient sans transition au contact des premières maisons. Depuis la plaine, la silhouette bâtie se découpe sur l'arrière plan plus sombre des restanques ou du versant boisé.

Le village de piémont tend à s'étaler dans les espaces plans, faciles d'accès et peu contraignants. Les mutations d'usage s'étendent également le long des routes.

Ces paysages ouverts sont sensibles en perception visuelle.

Les aménagements nouveaux mal implantés et trop volumineux focalisent le regard.

Le village de vallée, associé à l'eau, a attiré les activités liées à l'utilisation de la force hydraulique, l'habitat et la route, axe de passage dans la vallée. Le village ne se découvre pas, masqué par les frondaisons des ripisylves et des arbres alignés le long de la route.

Dans le contexte d'aménagements nouveaux, ce sont ces silhouettes, volumes, organisations spatiales et implantations qui doivent faire référence.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Orientations et recommandations

Les entrées seront valorisées afin d'être une vitrine des villes et villages.

- Il s'agira de maintenir en amont des zones agglomérées, des zones vertes, libres de toute construction isolée ou extension pavillonnaire.
- Les structures paysagères majeures (en particulier les alignements arborescents) et le patrimoine bâti seront préservés.
- Des opérations d'embellissement par plantations, la restructuration paysagère des voies et des abords du bâti seront programmées.
- La signalétique et signalisation seront mieux réfléchies : application d'un règlement local de publicité, instauration d'une charte graphique, etc.



L'implantation des extensions urbaines devra s'inscrire totalement dans le paysage territorial...

- Le choix des zones à urbaniser sera déterminé à partir d'une étude sur les capacités d'adaptation du site, des structures et du patrimoine paysager, du prolongement des formes urbaines et des espaces publics...
- Les nouvelles zones à urbaniser seront contenues par des limites végétales franches.
- Le nouveau réseau viaire sera d'échelle humaine avec des espaces variés, hiérarchisés et structurants créant des enchaînements dans les parcours, s'appuyant sur les liens existants (haies, murets, canaux et ruisseaux, ripisylve...)
- Dans le cas d'un village perché, il conviendra de préserver les espaces agricoles ou naturels, la couronne des jardins, prés, restanques encadrant le front bâti du centre ancien, premier plan mettant en valeur le village.
- Dans le cas d'un village de piémont ou de vallée, l'urbanisation linéaire le long des routes sera évitée. Les zones d'activités ou d'habitat seront projetées dans des sites ayant la capacité de les intégrer, en favorisant un environnement de qualité.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Orientations et recommandations

Les nouveaux quartiers seront conçus à partir d'un projet paysager et urbain qui tiendra compte du contexte environnemental et paysager initial et composera une organisation spatiale en rapport avec la structure paysagère du site.

L'insertion paysagère dépend de la densité du bâti et de son implantation, de sa répartition spatiale en fonction des structures paysagères majeures, du parti architectural.

Le paysage créé par le projet est perçu à deux niveaux :

- par la qualité de son insertion visuelle dans les vues que l'on en a depuis l'extérieur,

- au travers du traitement des espaces communs lors de leur parcours, pour lequel jouent l'aspect des voies et leurs dimensions, leur traitement paysager ainsi que celui des clôtures et des abords des constructions.

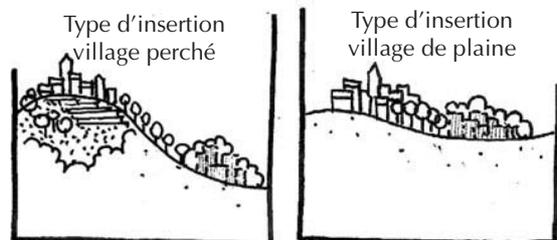


L'intégration architecturale du bâti sera liée à la maîtrise des volumes, hauteurs, pentes, matériaux et couleurs qui définissent la silhouette bâtie ainsi que le paysage urbain, en approche et au cœur des villages.

- En secteur de restanques, le respect de la trame des terrasses demandera une architecture étudiée épousant au plus près les gradins. Les accès devront également être insérés au réseau de terrasses. La densité, la répartition du bâti nécessiteront une étude paysagère précise d'implantation.

- Les constructions discontinues, implantées dans des secteurs peu perçus, au couvert végétal arborescent jouant un rôle de masque visuel et d'accompagnement du bâti, devront avoir une architecture discrète à la volumétrie simple, aux couleurs en camaïeu avec leur environnement.

- En milieu urbain, les projets s'inscriront en continuité du bâti existant, de ses volumes et son échelle, ses matériaux et ses couleurs.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Enjeux

L'eau, par son patrimoine architecturé et arboré, façonne des paysages.

La végétation abondante et variée qui borde la rivière avec l'étagement des herbacées, des arbustes et des arbres, forme un linéaire qui marque la présence de l'eau dans le paysage : la ripisylve, un milieu privilégié pour la faune et la flore.

Le feuillage filtre la lumière et limite le réchauffement de la rivière, apportant ombrage et fraîcheur en été.

Le système racinaire stabilise les berges et joue un rôle de barrière filtrante entre le terroir environnant et l'eau. La végétation favorise les infiltrations, limite le ruissellement et l'érosion.

Cette végétation à feuilles caduques, aux ambiances et aux couleurs fluctuantes avec les saisons, contraste avec l'uniformité des garrigues et des pinèdes des versants.

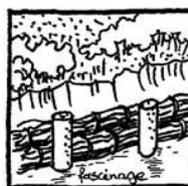
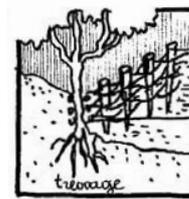
Le paysage qui en découle constitue un patrimoine à préserver.

En milieu agricole, l'agrandissement des parcelles, l'effacement des limites et la suppression de fossés, n'ont pas tenu compte du climat. Il en résulte des ruissellements non contrôlés, provoquant une érosion chronique des sols, des ravinements, des zones de stagnation de l'eau, qui sont autant d'atteintes aux cultures.

Orientations et recommandations

La préservation des milieux aquatiques étant un enjeu tant écologique, paysager que culturel, elle devra se fonder sur :

- *Un entretien nécessaire et un renforcement de la ripisylve pour la protection des berges et la variété du paysage.*
- *La préservation et la mise en valeur du patrimoine paysager et ouvrages liés à l'eau.*
- *Le maintien des zones d'expansion naturelle de la rivière hors aménagements lourds.*
- *La conservation des sources, zones humides de grand intérêt.*
- *Le maintien des fossés drainants et leur cortège végétal.*



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS



Enjeux

La perception du paysage par la couleur s'établit de deux façons : en vision lointaine et en vision proche.

Dans la vision lointaine, le paysage se décompose par masses colorées, la palette est limitée. La couleur de la végétation est prégnante.

Dans la vision proche, les formes et la palette se précisent, cette dernière s'enrichit : la couleur de la terre apparaît.

En milieu agricole, le sol se structure à partir des cultures. Les couleurs spécifiques aux végétaux se dégagent : oliviers, fruitiers, vignes, saules, peupliers, fourrage ...

Au fil des saisons, la couleur du paysage varie, notamment suivant les végétaux.

En été, le paysage de vigne est homogène : les valeurs et les teintes de vert paraissent semblables. En automne, les vignes prennent les couleurs de la terre formant alors une mosaïque de tons ocre. Seuls, en arrière-plan, les végétaux à feuillage persistant gardent leurs couleurs...

Le regard lit ainsi la variété des cépages dans le paysage. Cette variété doit être préservée par les viticulteurs pour conserver une image forte du paysage du vignoble.



L'eau prend la couleur de ce qu'elle reflète.

Elle est un élément changeant du paysage ; les variantes colorées qu'elle offre, participent à la vie du site.

Un sable ocre jaune colore l'eau de reflets mordorés. Une eau fermée, entourée de forêts, reflétera la couleur du ciel et le vert sombre des arbres...

La couleur s'inscrit dans le paysage bâti.

Elle contribue à l'unité entre les volumes, elle établit une relation avec la végétation alentour par accord ou contraste chromatique.

La couleur des végétaux participe du pittoresque des lieux et de l'insertion du projet dans les rythmes saisonniers. Elle détermine la qualité de la perception visuelle, par effet de contraste ou par mimétisme avec son environnement.

Les textures des matériaux et des objets jouent sur les tonalités, les luminosités et sur la qualité des couleurs perçues.

La couleur du projet s'insère dans un paysage perçu par tous. Elle doit s'harmoniser avec respect à son environnement plutôt que de le heurter, pour maintenir la qualité des lieux.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

Orientations et recommandations

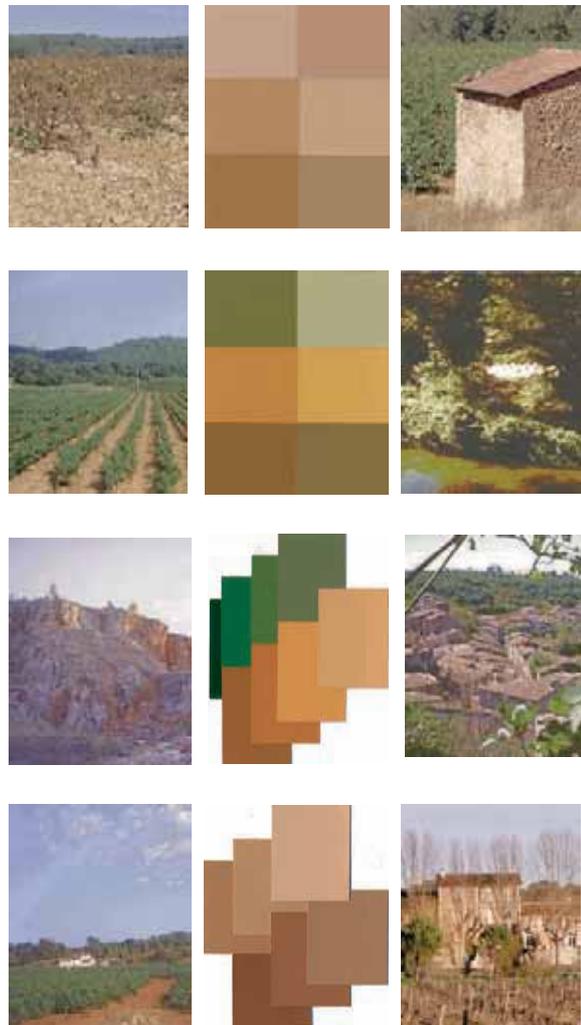
L'observation de l'environnement permettra de choisir "sa couleur" en évitant monotonie et discordance. Il faudra ainsi :

- Respecter la tonalité ambiante générale.
- Maintenir l'équilibre des couleurs entre elles.
- Jouer avec les couleurs froides et chaudes, fondues en camaïeu ou se répondant ponctuellement par contraste.
- Les jeux subtils d'harmonies contrastées, complémentaires, ou en camaïeu entre façades enduites, encadrements, menuiseries, toitures... permettront de valoriser un front bâti ou de personnaliser une construction.
- Le choix des matériaux, leur texture, leur couleur, leur symbolique ou leur connotation culturelle, devront garantir l'insertion et l'harmonie dans le paysage.

La qualité de leur mise en œuvre conditionnera enfin l'effet d'ensemble.

Une étude simulant les effets obtenus par rapport au paysage sera nécessaire.

Celle-ci prendra en compte les notions de saison, heure, temps, lumière qui sont autant d'éléments qui modifient la perception colorée des lieux.



Exemple de palettes couleurs extraites du paysage naturel.

* Cette palette est donnée à titre indicatif, les moyens de reproduction ne permettant pas d'être fidèle à la réalité.



ENJEUX, ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS

	5%	15%	25%	65%
Oxyde noir				
Ocre jaune				
Terre sienne naturelle				
Ocre rouge				
Terre sienne calcinée				
Terre ombre calcinée				
Terre ombre naturelle				



LE VAR

UNE RICHESSE DE PAYSAGES



LE VAR : Une richesse...

Ce document est l'émanation d'une réflexion qui a associé, dès l'origine, divers partenaires institutionnels et professionnels. Elle a été initiée par le Conseil général du Var, dans le cadre d'une politique volontariste de préservation et de maîtrise optimale des paysages varois.

Le CAUE du Var avait, dans un premier temps, pré-défini 7 grandes unités paysagères pour lesquelles il s'agissait d'établir des prescriptions spécifiques.

Au regard des divers diagnostics paysagers réalisés, il est apparu que des règles simples et générales devaient être prises en compte, à court terme, sur l'ensemble du territoire.

Ce sont celles-ci que le CAUE propose, à travers ce guide, qu'il destine aux acteurs du cadre de vie, politiques et professionnels.

Au-delà de ces prescriptions généralistes, il est indispensable de garder en mémoire toute la richesse et la variété des paysages varois.

En effet, chaque grande unité paysagère est composée de sous-unités, "sous" préfixe marquant la position, ce qui fait d'elles de véritables lieux identitaires à traiter spécifiquement.

Pour intervenir plus finement dans cette mosaïque de paysages, il sera nécessaire de s'appuyer sur les compétences de professionnels pour définir au mieux les actions à mettre en oeuvre dans un souci de qualité, d'insertion et de préservation de l'esprit des lieux.

Ainsi, chacun participera à la pérennisation de la beauté et convivialité de notre département.



PARUTION CAUE DU VAR

RÉFÉRENCES

- **“RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI”**
“RECOMMANDATIONS TECHNIQUES POUR LA RÉHABILITATION”
 Guides pratiques destinés aux collectivités et aux professionnels soucieux de garantir des opérations de qualité dans les centres anciens, par l'apport de prescriptions architecturales, techniques et chromatiques.
- **“L'ARBRE DANS LE VAR”**
 Guide présentant un inventaire des principales essences d'arbres et grands arbustes de notre département et les conditions, possibilités et exigences de croissance et d'utilisation en fonction des différents sites et paysages varois.
- **“LE TRAITEMENT DES SOLS”**
 Plaquette de sensibilisation à la prise en compte de la nécessaire réflexion sur le traitement des voies en amont d'une opération d'aménagement “espaces publics”.
- **“DEVANTURE COMMERCIALE EN CENTRE ANCIEN :
 UN OUTIL DE (RE)VALORISATION DE NOS VILLES ET VILLAGES”**
 Livret proposant de redéfinir les grands principes d'intégration architecturale et urbaine dans un souci d'attractivité de la clientèle et d'énoncer quelques règles simples à respecter.
- **“FLEURIR LE VAR”**
 Plaquette rappelant que le fleurissement d'un lieu est la dernière étape d'un aménagement qui doit permettre de renforcer la dimension humaine et esthétique. Là encore, sont livrées quelques règles simples pour en garantir l'harmonie et notamment celle des couleurs.

Guide conçu et réalisé par le CAUE du Var
 d'après notamment les documents émanant d'études menées avec la collaboration de
 l'Atelier Architecture-Environnement, l'Agence Kargo, l'Agence Paysage, ainsi que des documents d'archives.

Crédits photos et illustrations, Wallis-CDT Var, Léopold Touillas, C. Hamon, CAUE du Var.
 Nous remercions les auteurs et ayants-droits pour les autorisations à paraître à titre gracieux et réservons les droits éventuels
 aux auteurs qui n'ont pu être joints ou connus.

Janvier 2004.

